

12 conseils pratiques en matière de protection de la vie privée à l'usage des parents



Commissariat
à la protection de
la vie privée du Canada

Il peut s'avérer difficile d'élever des enfants dans un environnement numérique. Nombre d'entre eux utilisent Internet sans la moindre difficulté et s'adaptent facilement aux nouveaux appareils qui s'y connectent. Pour plusieurs d'entre nous, ces outils font à présent partie intégrante de la vie de nos enfants, qui les utilisent pour bavarder en ligne, naviguer, publier des informations, jouer et apprendre. Internet est devenu l'un des outils les plus puissants dont ils disposent pour entrer en contact avec leurs amis et s'en faire de nouveaux.

Toutefois, de nombreux enfants ne comprennent pas pleinement les répercussions que certaines activités en ligne peuvent avoir sur la protection de leur vie privée. Ci-dessous, nous vous présentons 12 conseils pour vous aider à limiter les risques relatifs aux renseignements personnels de vos enfants, tout en leur permettant de profiter pleinement de leur temps en ligne.

1. Parlez à vos enfants.

Il est important de connaître les espaces Internet que vos enfants fréquentent et les appareils qu'ils utilisent pour s'y connecter, afin de vous aider à comprendre la nature des renseignements personnels qu'ils peuvent communiquer. La technologie évolue rapidement et de nombreux enfants sont en avance sur les adultes dans l'adaptation à ces nouvelles options. Parlez souvent avec vos enfants de leurs activités en ligne pour assurer un suivi de ce qu'ils font et de ce qui les intéresse.

2. Testez les outils.

Il n'est pas suffisant de connaître les espaces en ligne et les appareils qu'utilisent vos enfants. Pour comprendre la nature des renseignements personnels qu'ils communiquent, vous devez savoir comment ils les utilisent. Alors, plongez. Essayez la cybercaméra si vous en avez une, jouez aux jeux en ligne qu'ils aiment, créez un profil sur les sites de réseautage social qu'ils fréquentent et téléchargez des chansons.

3. Tenez-vous à jour avec la technologie.

De nombreux appareils mobiles, comme les téléphones intelligents, les tablettes et les consoles de jeu peuvent se connecter au Web et être équipés de caméras vidéo. Comme il est de plus en plus difficile de faire la distinction entre les fonctions des divers appareils, il est important de savoir de quel genre d'appareil disposent vos enfants, afin de savoir s'ils ne font que jouer, ou s'ils utilisent Internet et communiquent des renseignements personnels.

4. Faites de la restriction des paramètres de confidentialité une habitude.

La plupart des sites de réseautage social proposent de vastes options de protection de la vie privée, que les enfants doivent apprendre à utiliser. Pour chaque site sur lequel vos enfants publient des renseignements sur eux-mêmes, leur famille et leurs amis, installez-vous avec eux et examinez la politique de confidentialité du site. Ensuite, modifiez les paramètres de confidentialité de leur compte et demandez-leur de réfléchir à la façon dont les renseignements qu'ils publient pourraient être utilisés — ou mal utilisés — par d'autres personnes.

5. Faites de la protection du mot de passe une priorité.

Les enfants doivent comprendre que leurs renseignements en ligne seront mieux protégés s'ils utilisent des mots de passe. Ils doivent utiliser des mots de passe différents pour chaque site qu'ils fréquentent et doivent les changer régulièrement. Encouragez-les à utiliser des mots de passe forts (huit caractères ou plus, incluant des lettres et des chiffres), à les modifier régulièrement et à ne *jamais* les communiquer à quiconque.

6. Insistez sur l'importance de protéger les appareils mobiles.

La première chose à faire avec un nouvel appareil mobile est d'activer la protection par mot de passe. Parlez-en à vos enfants et expliquez-leur l'importance de protéger l'appareil lui-même — pas uniquement parce qu'il peut avoir coûté cher, mais parce qu'il peut contenir des renseignements personnels. Un appareil qui tombe dans de mauvaises mains pourrait entraîner la publication en ligne de vidéos ou de photos embarrassantes ou même malveillantes par quelqu'un d'autre au nom de votre enfant.

7. Rappelez à vos enfants que ce qu'ils publient sur Internet n'est pas toujours privé.

Vos enfants doivent comprendre qu'une fois qu'ils publient un contenu en ligne, ils perdent tout contrôle sur ce contenu. Celui-ci peut être transféré, copié et collé, manipulé, imprimé ou sauvegardé — il peut rester en ligne, sous une forme ou une autre, éventuellement pour toujours. Ils doivent savoir que même les pages protégées par un mot de passe ne sont pas totalement sécurisées et que supprimer des renseignements ne signifie pas qu'ils ont définitivement disparu.

8. Apprenez à vos enfants à réfléchir avant de cliquer.

Il suffit de quelques secondes pour prendre une photo et la publier sur Internet, ou pour publier un commentaire. Mais il peut s'avérer quasi impossible de supprimer de façon permanente ce commentaire ou cette photo une fois qu'ils sont publiés parce qu'ils peuvent être téléchargés ou archivés par d'autres personnes. C'est pourquoi il est si important que les enfants réfléchissent bien avant de publier un quelconque renseignement personnel sur Internet. Ils ne doivent publier que ce qui pourrait être consulté par le monde entier sans que cela ne les mette mal à l'aise.

9. Insistez sur l'importance de connaître vos vrais amis.

Les enfants doivent savoir qu'en ligne, ils ne peuvent jamais être certains à 100 % de la personne à qui ils parlent. Ils ne doivent donc jamais accepter de demandes d'amitié de personnes qu'ils ne connaissent pas dans la vie réelle. Les amis en ligne peuvent finir par avoir accès à leurs albums photos en ligne, lire leurs commentaires personnels, copier et coller leurs renseignements, savoir ce qu'ils font et où ils sont. Rappelez à vos enfants que l'« ami » d'un « ami » d'une connaissance véritable n'est finalement qu'un étranger.

10. Apprenez à vos enfants que leurs renseignements personnels sont précieux.

Les enfants doivent savoir que de nombreuses personnes et entreprises veulent obtenir leurs renseignements personnels pour leur vendre ou commercialiser des articles ultérieurement. De nouvelles technologies passionnantes apparaissent chaque jour, mais souvent pour y accéder il faut communiquer ses renseignements personnels. Passez en revue les renseignements personnels qu'ils doivent souvent communiquer pour jouer aux jeux en ligne, remplir un sondage ou un jeu-questionnaire en ligne, joindre des mondes virtuels ou même simplement faire des achats en ligne. Discutez des manières de limiter ces renseignements, par exemple, en ne remplissant que les champs obligatoires, en utilisant des pseudonymes, et en utilisant des renseignements incomplets.

11. Expliquez à vos enfants qu'ils peuvent venir vous voir s'ils font une erreur en matière de protection de la vie privée.

Restez calme si votre enfant fait une erreur, par exemple en publiant quelque chose qu'il n'aurait pas dû. Aidez-le à supprimer la publication, lorsque c'est possible, et expliquez-lui comment éviter une telle erreur à l'avenir. Si vous vous énervez ou lui interdisez l'accès à Internet, votre enfant pourrait ne pas venir vous demander de l'aide lorsqu'il en aura vraiment besoin à l'avenir.

12. Donnez le bon exemple.

Souvenez-vous que ces adorables photos de vos enfants sur le petit pot ou dans le bain que vous avez envie de publier en ligne peuvent également être copiées et partagées et rester en ligne pour toujours! Comme vous respecterez vos amis lorsque vous publiez des photos ou d'autres éléments qui contiennent leurs renseignements personnels, respectez aussi les renseignements personnels de vos enfants. Donnez le bon exemple lorsque vous êtes en ligne pour que vos enfants aient un bon modèle à suivre s'ils se demandent quel type de renseignements ils peuvent publier sans problème.

Pour de plus amples renseignements sur la façon d'expliquer à vos enfants comment l'utilisation de la technologie peut affecter la protection de la vie privée, consultez notre section sur la vie privée des jeunes : https://www.priv.gc.ca/youth-jeunes/index_f.asp.